



Probleme achat d'une voiture

Par **delta59**, le **28/11/2008** à **19:58**

Bonjour voici mon problème j ai fais l' achat d une voiture dans un garage
Ce véhicule coute 2000euros ,je me suis arranger avec le garagiste pour lui payer en plusieurs fois
Malheureusement une traite n a pas pu être honorer
Le garagiste a voulu que je lui redonne les clefs et le véhicule ,mais j ai encore en ma possession les papiers c'est a dire carte grise barrée et le certificat de cession
J ai acheter le véhicule le 1er novembre je lui est déjà donner 1200euros .
A l'heure actuelle je dois reprendre le travail et je dois lui verser 400euros!!!Pour récupérer mon bien
Question a t il le droit de me prendre le véhicule ?
j en ai besoin pour reprendre le travail
Sans travail pas d'argent et donc pas de possibilité de le payer
Merci

Par **psychollama**, le **29/11/2008** à **19:23**

Malheureusement il semble que vous soyez dans un cas où le garagiste a un droit de rétention pour obtenir le paiement de sa créance. C'est un moyen radical pour être payé, de moins en moins utilisé cependant.

Le mieux serait de trouver un arrangement à l'amiable avec le garagiste afin de récupérer le véhicule le plus vite possible, puisque je suppose que vous en avez besoin. Mais à la lumière de ce que vous expliquez, le garagiste semble dans son bon droit.

N'hésitez pas à demander conseil à un avocat. Renseignez-vous dans le Tribunal le plus proche de chez vous pour avoir des informations sur les consultations gratuites organisées par le barreau local. Bon courage